

L'Agence Nationale de la Statistique Démographique à travers le Plan national de développement sanitaire (PNDS 2009-2018) , décline les ambitions de l'Etat du Sénégal en matière de politique sanitaire et fixe entre autres objectifs, le renforcement du système d'information et la recherche en santé, au titre de ses priorités absolues.

A ce titre, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie a signé ce jour dans les locaux du ministère de la santé et de l'action sociale, un mémorandum d'accord de partenariat avec le ministère de la santé et de l'action sociale pour renforcer le système d'information sanitaire de ce ministère.

Pour Ababacar Sadikh Bèye, directeur général de l'ANSD, ces questions majeures piliers de la coordination statistique sont autant de priorités au coeur du processus de développement d'une infrastructure statistique de qualité. En outre, le ministre Eva Marie Coll a magnifié ce mémorandum qui sera un plus pour aller de l'avant et tout faire pour que ces données aident à parfaire le travail et améliorer les prestations pour le bien être de la population. (Source : [Dakaractu](#))

